

Image not found or type unknown



Crédit frauduleux et divorce

Par **dominique**, le **17/11/2008** à **23:04**

Ma femme a signé 1 crédit en imitant ma signature. On me dit que je peux porter plainte. Depuis, nous nous sommes séparés. Elle m'a laissé tous les crédits qu'elle à contracté. Nous sommes mariés sous le régime de la communauté. Je compte entamer 1 procédure de divorce. Que risque-t-elle pour la loi.rnrnMerci.rnrn1 petite réponse merci sa serai symparnrnj'ai 1 rdv que le 12/12/08 avec 1 avocat.pour voir combien il va me prendre.